



SITRASS 10 — Bilan et perspectives après 40 ans de programmes et de politiques de transport en Afrique

Session 11. | Sécurité routière

La sécurité routière en Afrique : enseignements et actions d'amélioration.
Les victimes des transports en commun, l'affaire de tous ?

Maidadi SAHABANA (CPCS)



Hôtel Sarakawa, Lomé, Togo
10-12 septembre 2025



SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE SUR LES
TRANSPORTS ET LA
RECHERCHE EN
AFRIQUE
SUB-SAHARIENNE



Table des matières.

*La sécurité routière en Afrique : enseignements et actions d'amélioration.
Les victimes des transports en commun, l'affaire de tous ?*

01

La situation du
continent et les
victimes

02

Les acteurs de
l'insécurité

03

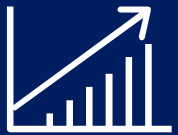
Les solutions et
perspectives

Les décès dus aux accidents de la circulation augmentent dans la Région africaine, alors qu'ils régressent au niveau mondial

Source: Rapport mondial de situation sur la sécurité routière, 2023, OMS

Perte de près de 250 000 vies humaines sur les routes du continent en 2021 : **environ 700 morts par jour !**

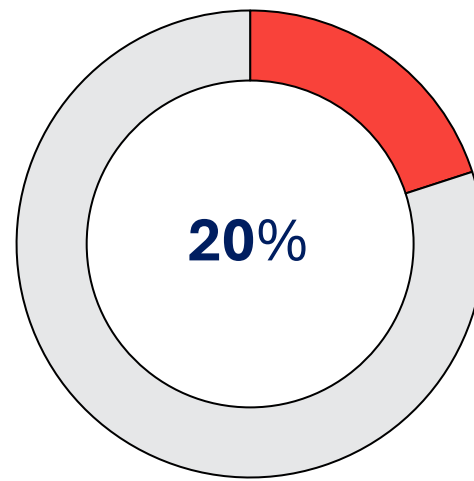
Augmentation des décès



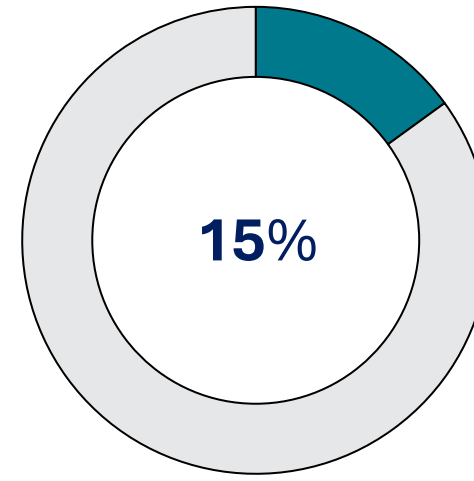
Entre 2010 et 2021, l'Afrique a enregistré une augmentation de 17 % des accidents mortels de la route

Cette augmentation représente la moitié de la croissance démographique sur le continent qui a été de 36% sur la même période

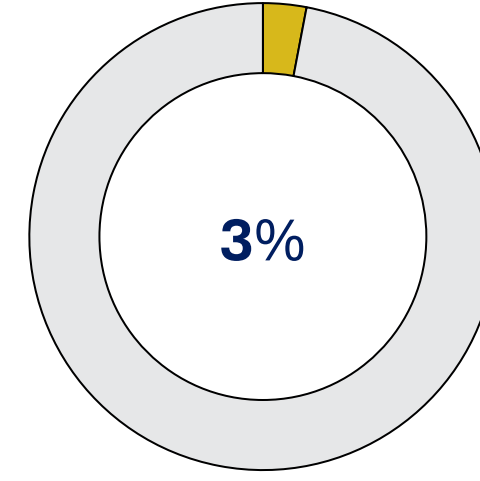
Le poids de l'Afrique dans le monde



Décès du aux accidents



Population



Véhicules

La moitié des décès concerne des usagers vulnérables : piétons, cyclistes et conducteurs de deux-roues motorisés.



Les victimes des transports en commun et causes

Dans un contexte de faible équipement des ménages, la grande majorité des africains ne disposent pas de choix pour réaliser les déplacements sur grande distance autre que des transports en commun !

Véhicules âgés et mal entretenus

La plupart des véhicules collectifs ont plus de dix ans, augmentant leur risque de défaillance technique.

L'utilisation de pièces de récupération accroît considérablement les risques d'accident et de dysfonctionnement.

Surcharge et insécurité

La surcharge fréquente des véhicules accentue les dangers pour la sécurité des passagers

Conséquences de l'exploitation artisanale

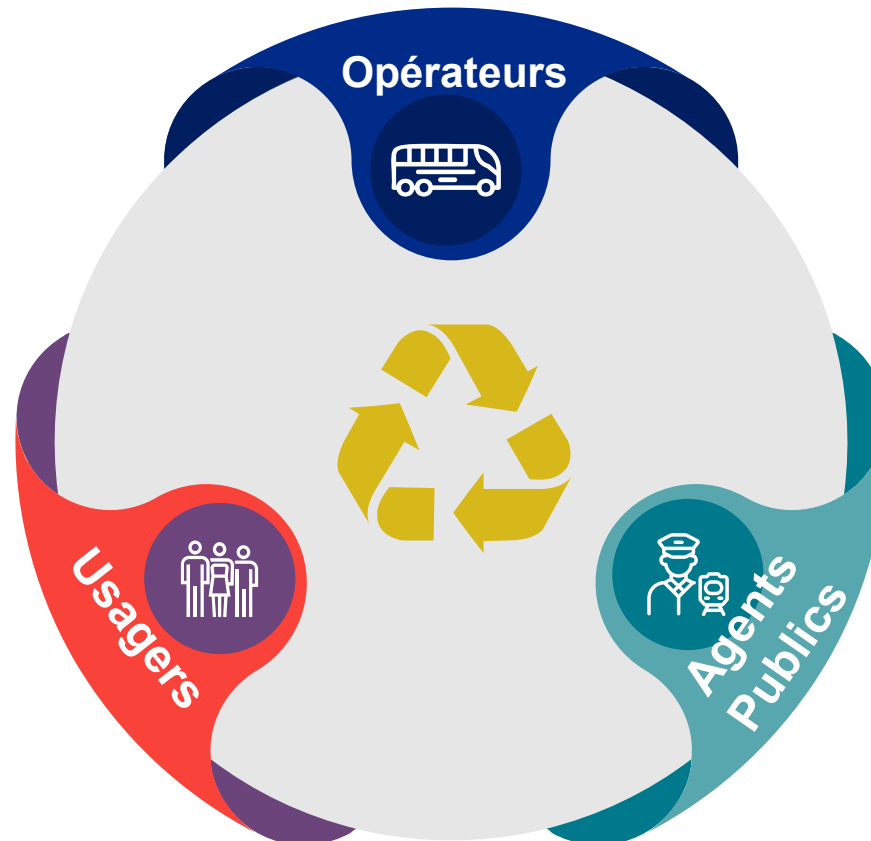
Conducteurs non formés, longues heures de travail, prise de médicaments et de substances pour maintenir



Les transports en commun en Afrique : les acteurs de l'insécurité

Transporteurs, agents publics, usagers :
Un triangle d'intérêts qui répond aux besoins avec des insuffisances et des nuisances

Opérateurs de transport
maximisation des recettes à coût minimal



Usagers
Accès à un service bon
marché malgré les risques

Agents publics
tolérance intéressée aux
irrégularités.

Les uns exploitent, les
autres ferment les yeux, et
les derniers consomment.

Toute intervention se
heurte à une résistance
systémique, car elle
remettrait en cause les
bénéfices implicites de
chaque acteur.

1. Les artisans transporteurs : rentabilité maximale à coût minimal

Investissements réduits : véhicules âgés, souvent de plus de dix ans, assemblés avec des pièces de récupération.

Entretien minimal : réparations sommaires, absence de maintenance préventive.

Surcharge : pour rentabiliser chaque trajet, les véhicules sont remplis au-delà de leur capacité, augmentant les risques.

- Ce modèle économique repose sur une logique de survivance et d'optimisation immédiate, sans vision à long terme
- Il engendre des risques importants en termes de sécurité routière



Source : Mars 2014 dans le quartier PK12 de Bangui.
Par Sia Kambou (AFP/Archives)

2. Les agents publics : tolérance intéressée aux irrégularités

Les agents chargés du contrôle et de la régulation du secteur trouvent aussi leur compte :

- Corruption passive : les irrégularités (surcharge, absence de permis, défauts techniques) deviennent des opportunités de prélèvement informel.
- Complément de revenu : dans des contextes de faible rémunération des agents publics, les pots-de-vin permettent de compenser les salaires insuffisants.
- Paix sociale tacite : en tolérant les pratiques de ce secteur vital, les autorités évitent des conflits sociaux,

Ce comportement s'inscrit dans une forme de régulation informelle, où la loi est appliquée de manière sélective.



Source : 2010 BASATI for Human Right Watch 128688
(<https://www.hrw.org/video-photos/photo-essay/2010/08/17/police-corruption-nigeria>)

3. Les usagers : accès à un service à défaut de mieux malgré les risques

- Les passagers acceptent des conditions de transport dangereuses, motivés par plusieurs facteurs :
 - **Des tarifs adaptés à leurs pouvoirs d'achat.**
 - **Une accessibilité étendue** : les véhicules des artisans desservent des zones mal couvertes par les transports formels, lorsqu'ils existent.
 - **Une flexibilité horaire** : les véhicules circulent tôt le matin et tard le soir, répondant aux besoins des travailleurs.
- Malgré les risques, les usagers valident ce système par leur usage quotidien, **faute d'alternative viable.**



Les différentes actions en matière de sécurité routière...



Renforcement du cadre législatif et de son application

- Adoption de législations et de normes sur les véhicules, les conducteurs et les règles de circulation
- Application rigoureuse de la réglementation par les agents publics
- Création d'organismes dédiés avec des ressources adéquates pour mener des actions...



Actions techniques et infrastructurelles

- Identification des points noirs et zones accidentogènes
- Conception d'aménagements correctifs (ronds-points, signalisation, ralentisseurs)
- Prise en compte systématique de la sécurité routière dans la conception d'infrastructures...



Formation des opérateurs et des agents publics

- Programmes de formation pour la délivrance de permis de conduire
- Licences d'opérateurs conditionnées à la maîtrise des règles de conduite et d'exploitation
- Formation des agents publics aux règles et à la détection de risques...



Sensibilisation de tous les acteurs

- Vulgarisation du code de la route
- Campagnes éducatives pour informer la population sur les risques routiers et encourager des comportements responsables...



... et leurs limites face au triangle d'intérêts dans les transports en commun en Afrique



Opérateurs

Acteurs actifs



Agents publics

Acteurs actifs



Usagers

Acteurs actifs et passifs



+ L'application rigoureuse des règles pourrait être efficace à condition d'obtenir l'adhésion des Agents Publics
 -- Les opérateurs ne respectent pas la plupart des règles existantes

+ Des organismes dédiés et des ressources adéquates susceptibles d'améliorer leur efficacité
 -- Les nouvelles mesures et institutions, autant de nouvelles opportunités de corruption ?

+ Des effets bénéfiques sur la sécurité routière si correctement mises en œuvre
 -- Mais, se traduit généralement en termes de surcoût du transport



+ Effets bénéfiques en partie neutralisés par l'indiscipline des transporteurs
 - Certaines actions peuvent générer des comportements accidentogènes (ex.: ronds-points pour la modération de vitesses, des points de changement privilégiés)

+ Effets bénéfiques à condition que les Agents publics appliquent les actions en matière de conception et d'aménagement
 - Si mal appliquées par les Agents publics, risques d'accidents (ex. ralentisseurs ou glissières mal conçus)

+ Effets bénéfiques en partie neutralisés par le non-respect par les usagers



+ Effets limités dès que le respect des règles va à l'encontre de la logique économique de l'activité

+ Si elle améliore la perception des enjeux et des risques, ne résout pas la question de la corruption des Agents

+ Des agents publics et des opérateurs mieux formés ont des effets bénéfiques pour la sécurité des usagers, mais cela ne garantit pas le respect des actions en la matière



+ Les choix des usagers étant limités, les effets positifs s'en trouvent réduits

+ Des citoyens plus conscients peuvent exercer une pression sur les Agents Publics

+ Des usagers plus conscients mais limités dans leur choix



Visitez-nous : cpcs.ca

Écrivez-nous : bonjour@cpcs.ca

Inscrivez-vous : cpcs.ca/newsletter

LinkedIn : [linkedin.com/company/cpcs/](https://www.linkedin.com/company/cpcs/)

150 rue Isabella, bureau 701
Ottawa (Ontario)
Canada K1S 1V7

